

---

Adresse des défenseurs de la patrie au camp de Concourson, Bonnezeaux et de Pont-de-Cé (Mayenne-et-Loire), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des défenseurs de la patrie au camp de Concourson, Bonnezeaux et de Pont-de-Cé (Mayenne-et-Loire), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 47;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21860\\_t1\\_0047\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0047_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

die contre la liberté : vous avez tenu vos serments. Les traîtres n'existent plus, ils périront tous. Continuez vos impérissables travaux pour le bonheur des générations. S. et F.!

GRIVET, MEYER, PAPIN, LE CAM, VALADE, OUVRAT, ROSSIGNOL, BESHOMB (*secrét.*), Charles CUNY.

a'

[*Les 3 compagnies d'artillerie du départ<sup>1</sup> du Puy-de-Dôme, à la Conv.; Armée des Alpes, Grenoble, 16 therm. II*] (1)

Vive la République, vive la Montagne, vive la Convention nationale, périsent les roix, les dictateurs et les triumvirs!

Législateurs,

Grâces immortelles vous soient rendues, pour avoir sauvé la République des coups que les traîtres vouloient lui porter pour l'anéantir! Qu'ils étoient habilement (*sic*) combinés! Pour vous ôter tous soupçons, il venoit vous dire qu'on les menaçoit, qu'on les [verbe illisible]. Les monstres! Leur ambition les aveugloit. Ils ne voyoient pas que la Convention, qui avoit fait tomber la tête du tyran, délivré la République de la faction des Girondins, livré au glaive de la loi les complices des Héberts et des Dantons, sauroit encore déjouer leurs complots contre-révolutionnaires.

Continuez, sages législateurs, à veiller pour la chose publique. Sacrifiez pour elle vos talents et vos vies. La couronne civique vous attend au bout de votre carrière, représentants patriotes, qui marchez d'un pas ferme dans les sentiers de la vertu. L'estime publique vous dédomagera de vos veilles et de vos travaux.

Pour nous, nous jurons d'être inviolablement unis à la Convention nationale, et de mourir à notre poste pour défendre la liberté publique. Vive la montagne! Vive la Convention!

CELLIER (*capitaine*), DEBRIGE (*capitaine comm<sup>dt</sup>*), DUSAUGREY (*lieut<sup>t</sup>*), DEGEORGE (*lieut<sup>t</sup>*), DEGEORGE (*2<sup>ond</sup> lieut<sup>t</sup>*), GUERINT (*2<sup>ond</sup> lieut<sup>t</sup>*), TEULLIER (*1<sup>er</sup> lieut<sup>t</sup>*) [et 36 autres signatures].

b'

[*Les deffenseurs de la patrie qui sont au camp de Concourson, de Bonnezeaux et des Ponts-de-Cé* (2), à la Conv.; s.d.] (3)

Les deffenseurs de la patrie qui sont au camp de Concourson, de Bonnezeaux et du Pont-de-Cé, après avoir applaudi à la chute du Catilina françois et de ses complices, invitent la Convention nationale de continuer, par ses vertus et ses talents, à faire aimer la République, et ils lui jurent de contribuer à la faire respecter (4).

(1) C 316, pl. 1266, p. 61. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>h</sup>).

(2) Comm. de Doué et des Ponts-de-Cé, Mayenne-et-Loire.

(3) C 316, pl. 1266, p. 78. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 4 fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>h</sup>).

(4) Le sommaire tient lieu d'adresse puisqu'il porte la mention honorable, insertion au bulletin le 27 therm. Autre mention : l'adresse est envoyée au comité de Salut public.

c'

[*La garde nat. de la comm. de Nevers* (1), à la Conv.; Nevers, 18 therm. II] (2)

Le peuple français debout contre les tyrans!

La liberté ou la mort, est le serment que nous avons fait. La Convention ou la mort, est le serment que nous tiendrons. Que les traîtres conspirent : vous êtes là pour les déjouer, et nous pour les anéantir.

Grâces vous soient mille fois rendues, infatigables législateurs, pour la vigilance et le courage que vous avez mis à démasquer et à faire punir le triumvirat Robespierre et ses indignes complices. Si vous avez été constamment à votre poste pendant tout le tems qu'a duré le danger, nous, gardes nationales, à l'instant où nous en avons été avertis, nous avons tous juré de le partager, et de voler à votre premier signal.

Non, ce ne sera pas en vain que, depuis 5 ans, nous aurons fait tous les sacrifices. Non, ce ne sera pas en vain que le sang de nos frères aura coulé dans les combats. Quoi! Des traîtres auraient cru que nous retournerions sous le joug de la tyrannie! Ils auraient cru que nos têtes altières se courberaient devant de nouveaux despotes! Coupables insensés, que tout votre sang expie ce forfait!

Continuez, vertueux représentants, à suivre tous les fils de cette atroce conspiration; qu'aucuns des lâches conjurés n'échappent à la vengeance nationale, et que leur punition éclatante apprenne à l'univers quel sera le sort de tous les imitateurs.

Que vos mesures énergiques affermissent la liberté française contre ces ennemis de l'intérieur, tandis que les bayonnettes de nos volontaires apprennent aux tyrans et à leurs satellites qu'ils doivent la respecter, et que, de toutes les parties de la République s'élève ces cris mille fois répétés : périsent les conspirateurs, vive la liberté, vive la République, vive la Convention nationale!

BRIZON (*capitaine*), GALLOIS le jeune (*capitaine*), REMOND (*capitaine*), COURVILLE (*capitaine de vétérans*) [et plus de 100 autres signatures].

d'

[*L'état-major de la garde nat. de Blois* (3), joint au conseil de discipline, à la Conv.; 12 therm. II] (4)

Citoyens représentants,

L'état-major de la garde nationale de Blois, joint au conseil de discipline, ne vous diront autre chose, pour vous féliciter d'avoir vaincu,

(1) Nièvre.

(2) C 316, pl. 1266, p. 64. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>h</sup>).

(3) Loir-et-Cher.

(4) C 316, pl. 1266, p. 71. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 4 fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>h</sup>).